

Schéma de Cohérence Territoriale Schéma Opérationnel des Services au Public

Eléments de réflexion

Suite au séminaire du 5 juin 2014 à Saint-Jean-de-Maurienne

*Mission Développement Prospective
Syndicat de Pays de Maurienne – Savoie*

Auteurs du rapport

Bernard VILLERMET, *Président des Arts Jaillissants*
Jean-Marc VILLERMET, *Vice-Président des Arts Jaillissants*

« *L'avenir n'est jamais écrit d'avance, il reste toujours à construire.
Tout dépend des hommes ; il n'y a pas de territoires condamnés,
il n'y a que des territoires sans projets et sans hommes de qualité
pour les porter. »*

Michel GODET *

*Bonnes nouvelles des conspirateurs du futur,
Odile Jacob, mars 2011*

* Michel GODET est Professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers,
Titulaire de la Chaire de Prospective stratégique, Membre de l'Académie des Technologies

Engagés sur la question de l'aménagement du territoire, à proximité de la Combe de Savoie et en Maurienne, il y a près de 25 ans, nous avons créé un produit largement médiatisé au plan régional et national – « Les Arts Jaillissants » - répondant à une attente économique et sociale, impulsant et accompagnant des réalisations concrètes relatives à la mise en valeur des patrimoines naturel et culturel, au sens large.

Au-delà des événementiels annuels récurrents organisés depuis 1993 – et qui constituent sans doute l'un des aspects les plus visibles de notre engagement - nous sommes résolus à initier des projets structurants en matière d'aménagement du territoire, au contact des collectivités territoriales, en relation avec de multiples organisations associatives engagées à des degrés divers sur le territoire et avec la contribution de plusieurs pôles universitaires et organismes de recherche.

La montagne présente une réelle transformation : ses populations ont changé et continuent de changer, ce qui induit de nouvelles fonctions pour ses espaces, mais également des enjeux en matière de renouvellement démocratique et de développement durable : maîtrise de l'urbanisation, mobilités, développement économique et social, etc.
A l'heure où 63% des Français ne travaillent pas dans la commune où ils votent, le découplage entre lieu d'habitation et bassin d'emploi des populations vivant en montagne pose de multiples questions, en termes de perspectives, de choix stratégiques d'organisation et de développement.

Certaines portions de la vallée de la Maurienne sont absorbées ou assimilées par la sphère urbaine, d'autres plutôt mises à l'écart. Or, sur ces dernières pèsent les enjeux les plus décisifs. La diversité est au cœur du grand débat sur l'avenir de la montagne.

En vertu de nos engagements et de nos réalisations au cours du quart de siècle écoulé, au moment où des schémas de cohérence territoriale (SCOT) vont être retravaillés à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, **nous souhaitons être associés au projet de territoire de la Maurienne** visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles qui conditionnent l'accès aux aides et à l'ingénierie, notamment au regard :

- de l'urbanisme,
 - de d'habitat,
 - des déplacements,
 - des équipements commerciaux,
 - de la localisation des entreprises,
 - des pôles culturels,
 - des liaisons verticales nouvelles entre la vallée et la zone d'altitude,
 - des liaisons horizontales à consolider en fond de vallée et en altitude,
 - des liaisons transversales à imaginer autour d'Aiguebelle, de Randens ou d'Argentine, avec le projet d'une plate-forme multimodale de transport et un rayonnement en étoile vers les communes périphériques,
- dans un environnement préservé et valorisé.

Comment permettre aux populations locales de demeurer au cœur de territoires ruraux souvent abrupts et d'y vivre dignement ?

Quelles réponses apporter à la problématique du vieillissement des populations, si le territoire de développement s'appuie largement sur l'accueil des seniors ?

Comment attirer de nouveaux actifs, des jeunes, des entreprises ?

Comment concilier attractivité et préservation des biens écologiques et agricoles ?

Quelle maîtrise des migrations pendulaires ?

Comment valoriser l'économie contributive, qui produit de la valeur pas immédiatement monétarisée, mais qui est très fertile pour le développement ?

Comment encourager de nouvelles politiques culturelles ?

Le problème central n'est pas uniquement lié à la mixité et à la diversité, il est aussi la conséquence d'une attention trop longtemps négligée des pouvoirs publics vis-à-vis des marges et des espaces isolés. La Maurienne doit être porteuse des valeurs modernes de la société, par des actions novatrices en terme de mobilité, notamment à l'entrée de la vallée.

Etat des lieux des services - Mobilité / Transport - 2014

- Gares
- Communes de départ ou d'arrivée
- - - Réseau TER
- Réseau Belle Savoie Express

source : Syndicat de Pays de Maurienne



Nos réussites

Des acteurs impliqués dans l'aménagement du territoire

Organisation de près de 200 manifestations culturelles,

Accueil de 50 000 visiteurs dans la commune de Montsapey et aux portes de la Maurienne.
Des projets audacieux suscitant des effets d'entraînement, dans le cadre d'initiatives concertées.

Contribution à la restauration, la mise en valeur et l'animation d'un patrimoine national : l'église Saint Barthélemy de Montsapey.

Création de parcours et produits touristiques innovants avec la Fondation FACIM.

Visites guidées, lectures de paysages à Montsapey, randonnées à thème, rencontres scientifiques à Aiguebelle sur les rives du lac de Charbonnière, expositions, gastronomie et prix du Mérite au fort d'Aiton, valorisation des terroirs et goûters à la ferme sur les alpages des Rouelles.

Organisation d'un colloque international lors de la présidence française de l'Union européenne en 2008.

Promotion de la Maurienne à Paris et Lyon, avec Savoie Mont Blanc et la Région Rhône-Alpes.

Recherches scientifiques avec l'Université Savoie Mont-Blanc et l'Université de Montpellier.

Soutien aux politiques et programmes culturels nationaux : France Festivals, Victoires de la Musique ; Ministère de la Culture et de la Communication, Ministère des Affaires étrangères.

Partenariats avec les milieux économiques nationaux -Fondation EDF, Crédit Agricole ; Fondation France Télécom ; Fondation Gaz de France ; Caisse des Dépôts et Consignations – et régionaux – SavoiExpo ; services et PME en Savoie.



Notre constat :

Un territoire particulièrement bien situé, au carrefour des principaux axes de communication, mais une colonne vertébrale passante en fond de vallée et un territoire difficile d'accès sur les contreforts des montagnes.

Un sursaut démographique récent des espaces ruraux et des migrations pendulaires inappropriées

- Le solde naturel globalement très négatif des espaces ruraux est compensé par la courbe positive du solde migratoire.
- Une vraie mutation et une tendance qui se renforce : de plus en plus de gens habitent la montagne mais travaillent dans la vallée, les pôles urbains, voire les métropoles d'équilibre.
- Un étalement du bâti (mitage) et une rurbanisation.
- L'établissement d'un plafond du nombre de résidences secondaires contribue à limiter l'inflation des prix pour un accès au logement permanent.
- Un salarié habitant la montagne et travaillant dans la vallée dépense 3 à 4 mois de son salaire dans les transports.
- En montagne, le déplacement est un poste de dépense plus élevé que le logement.
- Une mobilité locale significative : 50 % des déplacements en montagne concernent une distance de moins de 3 km.
- Une maison écologique très bien isolée située au cœur de la montagne, n'est en réalité pas écologique si elle nécessite un bilan carbone fortement négatif lié aux déplacements.
- Dans le rapport carbone / habitant, un bus contenant peu de passagers pollue et ne participe pas à la citoyenneté éco-responsable.
- Une concentration considérable de déplacements individuels et libres, dans le temps (migrations pendulaires quotidiennes, loisirs en week-ends) et dans l'espace.
Exemple : à Montsahey, Lieu-Lever, Les Rouelles, Barbet ou le Chef-lieu + route principale entre Randens et Lieu-Lever.

Une déprise rurale patente dans des villages d'altitude millénaires

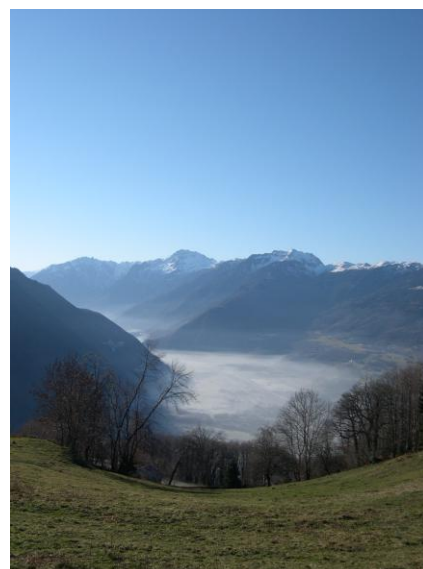
Une population vieillissante, de plus en plus éloignée des propriétés, en raison de mutations démographiques significatives.

Exemple : population à Montsahey

1801 :	429	habitants
1881 :	524	habitants
1896 :	510	habitants
1901 :	492	habitants
1921 :	445	habitants
arrivée de l'automobile		
1946 :	213	habitants
1962 :	116	habitants
1968 :	74	habitants
1982 :	67	habitants
1995 :	48	habitants
2009 :	70	habitants

En Maurienne, souvent entre 10 et 15 kilomètres de route entre la vallée et le village de montagne, soit une montée en 15 ou 20 minutes en voiture.

- Des routes sinueuses, dangereuses, à l'entretien coûteux (enrobés, sécurisation des ouvrages, entretien des infrastructures, déneigement), exposées aux chutes de blocs de pierre.



- Un stationnement difficile dans les villages en montagne : manque d'aires de retournement et de parkings : problème du stockage des véhicules en altitude qui se pose avec de plus en plus d'acuité et représente des risques réels.
Exemple à Montsapey : gabarit de la route inadapté à certains autobus (accueil d'enfants et d'adultes, dans le cadre des activités des Arts Jaillissants).
- Le manque d'accessibilité constitue un frein à l'exploitation économique et plus généralement à l'essor sociétal (des villages composés essentiellement de retraités à plus de 1000 m d'altitude).

Un potentiel naturel sous exploité

Exemple : à Montsapey, Le festival les Arts Jaillissants a dynamisé la valorisation du terroir en développant des prestations agro-touristiques, dans le cadre de l'itinéraire *Terres des Alpes* et la création de randonnées avec un accompagnateur en moyenne montagne.

Les labels AOP Beaufort ou IGP Tomme de Savoie ne sont pas mis en valeur.

Une clientèle touristique fortement demandeuse en prestations de qualité, mais souvent perdue, faute d'une offre suffisante de produits touristiques de bon niveau dans les villages d'altitude : une fidélisation sur un territoire pourtant très attractif n'a jamais pu être envisagée.

Les difficultés des villages d'altitude ou de certaines parties de la vallée se traduisent souvent par une montée du vote extrême. Ce phénomène interroge.

Nos souhaits par rapport aux enjeux :

Promouvoir l'Humanisme en montagne,

Favoriser les relations de proximité et la mixité sociale,

Mutualiser les compétences respectives des acteurs de la montagne,

Développer des ressources d'équilibre et une mise en oeuvre multiscalaire,

Dans des lieux d'échanges, des territoires innovants, des territoires durables.

En vertu de la loi SRU du 13 décembre 2000 et ses déclinaisons dans différents domaines, nous souhaitons être partie prenante dans les discussions préalables aux décisions des élus, en lien avec les représentants de l'Etat :

- Tenir compte de la temporalité et de la force de concertation : c'est avec l'ensemble de la population que nous pouvons élaborer une stratégie.
- Contribuer à réduire les fractures socio-économiques que nous constatons depuis plusieurs années, tout en cherchant à articuler les fonctions productives et résidentielles des territoires, à coupler accueil de population et création d'emplois privés.
- Préserver les espaces affectés aux activités agricoles ou forestières.
- Equilibrer la répartition territoriale des commerces et autres services.
- Améliorer les performances énergétiques, dans le cadre d'une éco-citoyenneté.
- Diminuer (et non plus seulement « maîtriser ») les obligations de déplacement.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et diminuer le CO² par les énergies renouvelables : hydraulique, éolien, solaire, géothermie, biomasse.
- Définir le besoin global d'énergie en concevant un plan directeur d'énergie basé sur un système d'information géographique.
- Renforcer la préservation de la biodiversité et des écosystèmes, notamment via la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques.

Nos projets :

La montagne, un lieu de vie envisagé comme un projet de territoire

Concilier :

- Développement
- Aménagement
- Protection de la nature

Nécessité que les populations des territoires d'altitude disposent d'accès à l'information (numérique, etc. ...), à la culture, à la mobilité économique et professionnelle, à la modernité et au bien-être.

Plusieurs exemples proches, dans l'Arc alpin, montrent qu'un site en phase de stagnation ou en passe d'être abandonné peut être redressé et dynamisé.

Exemple du Valais.

Exemple du Vovarlberg (Autriche), espace situé aux frontières de la Suisse, l'Autriche, et du Lichtenstein.

Améliorer les relations entre la vallée proprement dite et les villages d'altitude

Mutualisation, solidarités et coopérations entre les différents territoires.

Equilibre et harmonie du territoire : une multitude d'actions peuvent être complémentaires de grands projets.

Légitimer l'intervention publique lorsque le marché n'existe pas ou lorsque la faible densité de population nécessite d'organiser la continuité.

Entrer dans l'ère post-carbone et aménager sainement le territoire

- Sobriété (on réduit ses besoins, mais pas le confort)
- Efficacité, par des actions individuelles (exemple : isolation des maisons) et collectives.
- Implication de tous les citoyens : une démarche collective partagée.
- Création des conditions économiques de production d'énergies renouvelables.

Exemples : la méthanisation à travers l'agriculture,
les bio-énergies grâce aux forêts.



Promouvoir les liaisons par câble, en favorisant le comportement de citoyens et pas seulement de clients

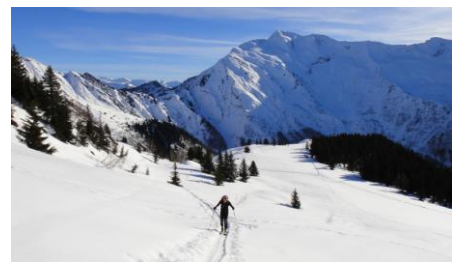
Choix d'un seul câble ou du système 3S (1 câble tracteur et 2 câbles porteurs).

Le câble : un outil merveilleux, mais dans la mesure où il s'intègre à un vrai projet de territoire : avant tout, il faut que les populations se l'approprient.

L'un des outils les moins impactants et sans doute le plus facilement réversible.

Le câble, une vraie installation de transport public, celle qui est la plus adaptée, sans concurrence avec la voiture, compte tenu de sa rapidité et de son fonctionnement :

- Tout ce qui monte ou qui descend passe par le câble :
 - Le jour :*
 - Les Hommes (migrations pendulaires de travail + loisirs)
 - La nuit :*
 - Le frêt
 - Le ravitaillement qui n'est pas produit sur place
 - Les ordures ménagères
 - Les matériaux lourds
 - Les matériaux de construction
- Avantages du câble, éprouvés et expérimentés in situ :
 - Pas de bruit
 - Pas d'emprise au sol
 - Impact paysager très réduit
 - Faible consommation électrique
 - Possibilités de protection de la faune par un balisage adapté (pas de *greenwashing*, mais une vraie protection de l'environnement)
 - Préservation écologique : réintroduction d'espèces animales (oiseaux, petits mammifères) qui ont disparu, en ménageant de grands espaces de silence.
Ex. : le lièvre variable, etc.
 - Très peu de personnel nécessaire à son fonctionnement
 - Mise en service 365 jours / an en envisageant les ruptures de charge
 - Réduction sensible de la durée du trajet entre vallée et montagne
 - Création d'emplois directs et indirects
 - Possibilités de massification des flux à certaines heures de la journée ou de la nuit.
 - Intérêt touristique : on prend le câble comme on fait un tour de manège.
 - Allègement significatif des frais d'entretien et de déneigement de la route
 - Un outil très sécurisé qui évite une demi-heure de bus pour le transport scolaire
 - Son taux de couverture financier est de 50 % à 60% , donc c'est un équipement très adapté.
- Nécessité d'écrire un cahier des charges et de s'associer à un assistant de maîtrise d'ouvrage.
- Si la collectivité le souhaite, possibilité de travailler avec un entrepreneur qui conçoit le projet, le construit et l'exploite.



Un exemple de propositions concrètes à l'entrée de la vallée de la Maurienne :

Repenser l'emprise des lieux de stationnement (Aiguebelle, Randens, Argentine, Epierre, etc.). Pas de pollution visuelle : des parkings semi-enterrés et / ou paysagés pour une occupation limitée dans le temps.

Une gare de départ / arrivée végétalisée à Argentine ou à Randens, un parking végétalisé avec une très faible pollution lumineuse (éclairage au sol).

Une gare de départ / arrivée souterraine ou semi-enterrée sur le site de Montsapey.

Chaque gare est équipée de casiers mis à disposition des habitants et des autres passagers.

Le câble, le moyen de transport le plus adapté pour faciliter les déplacements entre les villages d'altitude et la vallée.

- Intermodalité Train / Câble (coopération avec SNCF en gare d'Aiguebelle)
- Nécessité d'un cadencement des réseaux : en Maurienne, proposition de valoriser la voie ferrée comme une colonne vertébrale, avec une politique forte de financement des transports publics.

- Imaginer des transports complémentaires pour aller chercher les gens le plus près possible de leur lieu d'habitation.

Câble / Calèche tirée par des chevaux (été)

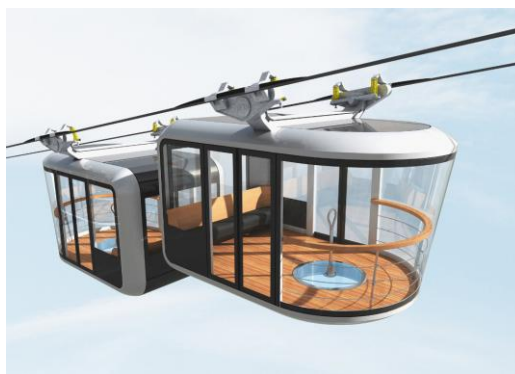
Câble / Traîneau tiré par des chevaux (hiver)

Câble / Navettes vertes

Câble / Vélo à assistance électrique (VAE)

Ski / Raquette (hiver)

- Le câble est le transport collectif le moins coûteux



Envisager une large palette de solutions pour les déplacements entre la vallée et la montagne, ou à l'intérieur de la montagne :

- Navettes vertes
- Covoiturage organisé (le covoiturage informel ne fonctionne pas)
- Cheminements pour piétons
- Vélo à assistance électrique sur les déplacements de moins de 5 km, pour autant que la topographie le permette.

Exemple à Montsapey : entre Le Cernay / Le Villaret ; ou entre Le Chef-lieu / La Chapelle / Le Mollard ; ou entre Le Torchet / Le Côter / Beau-Mollard ; ou entre Lieu-Lever / Les Rouelles.

- Le transport privé a une grande part à jouer (ne pas compter uniquement sur le transport public) :

Exemple : organisation de dessertes inter-hébergeurs depuis la gare d'Aiguebelle, pour la prise en charge commune de touristes.

- Renforcement de la multimodalité et l'intermodalité à travers une mise en cohérence des tarifications, la création de systèmes uniques de billetterie, etc.



Le désenclavement, accompagné d'un véritable projet de territoire, pour éviter une montée des prix du foncier et stimuler un processus de développement véritablement meilleur. Création d'un syndicat mixte d'AOT (Autorités organisatrices de transport) permettant de prendre en compte l'ensemble de la chaîne des déplacements.

Innover pour exploiter le paysage : valoriser les aménités environnementales :

- prairies de pacage, forêts communales, etc.
- L'entrée de la Maurienne dispose de ressources stratégiques qui sont fixes et non délocalisables (eau, forêt, biodiversité...), ce qui lui confère un rôle majeur.
Exemple : Opération « Bois des Alpes ». Objectifs : utiliser le bois de la forêt communale pour construire un bâtiment local.
- Valoriser la vente directe des produits agricoles de montagne.
Faire en sorte que les productions locales se retrouvent dans nos assiettes : une agriculture saine inscrite dans des circuits courts, des produits frais aisément transportables par le câble et vendus dans la vallée.
Exemples en Lauzière / contreforts du Grand-Arc, AOP Beaufort ou IGP Tomme de Savoie. Production locale de fruits et de légumes dans des espaces dédiés aux jardins.
- Permettre à de nouvelles familles d'agriculteurs compétents et bien formés, de vivre sur le territoire.
- Création d'une pépinière de jeunes agriculteurs pour favoriser une agriculture de proximité.
- Un élevage raisonné ou biologique : ovin, caprin, équin, bovin, volailles.
- Création d'une pisciculture avec les torrents de montagne de la Lauzière.
- Création d'une ferme pédagogique (jeunes agriculteurs en GAEC) à Montsapey.
- Possibilité d'un accueil thérapeutique de jeunes ou d'adultes en difficulté ?
- Renforcement du rôle des associations foncières pastorales (AFP) pour améliorer la gestion des territoires.
- Développement et organisation de la filière équine, en privilégiant le cheval utile, l'âne et le mulet, bien adaptés à la montagne : traditionnelles randonnées équestres, transports des encombrants et des déchets verts, transports de proximité. Pas une approche passéiste du cheval, mais bien de nouveaux usages qui répondent aujourd'hui à une volonté de limiter les gaz à effet de serre. Nouvelles technologies adaptées à la filière équine. Recyclage du fumier de cheval pour en faire un ingrédient énergétique (granulés) destiné aux chaudières. Associer les compétences de chercheurs innovants et les différents acteurs.
- Un changement de rythme et une autre approche de la vie : modification du rapport à l'animal, innovation, efficacité et rentabilité nouvelles. Circulation douce dans / entre les hameaux. (cheval, espaces dédiés aux piétons, vélo à assistance électrique).

- Inventer une nouvelle agriculture, non seulement pour se nourrir, mais également pour assurer les besoins en chauffage, en habillement ; et pour développer la proximité.
- Transmettre de nouvelles valeurs, manières d'agir et de produire, à l'échelle du village d'altitude ou de la vallée.



Promouvoir un habitat permanent :

- Permettre à **des jeunes** urbains d'accéder à la montagne, un enjeu éthique et culturel.
- Verrouiller les documents d'urbanisme, pour que les villages de montagne ne soient pas victimes d'une urbanisation sauvage. Dans le plan d'occupation du territoire, lister les espaces dédiés au bâti, aux loisirs, etc.
- Un habitat à énergie positive.
- Valoriser l'identité du territoire, défendre la beauté de ses sites, ses paysages, la richesse de son couvert végétal, l'architecture de ses maisons, pour que le territoire crée du désir.

Considérer le village de montagne comme un lieu d'épanouissement et non comme une rente :

- Par l'accueil de l'ensemble des modes de vie et des besoins.
Exemple : Montsapey peut facilement doubler ou tripler sa population résidente (voir son historique démographique), tout en favorisant l'emploi, en améliorant le cadre de vie et en régulant les flux avec la vallée de la Maurienne et les espaces voisins.
Le village de montagne a un rôle stratégique dans l'aménagement du territoire.
- Valoriser les sites d'exception, en friches ou sujets à des dégradations -visuelles, sonores, etc.-, pour le bien-être et la prospérité de la communauté.
Exemple : à Montsapey, déplacement d'un pylône de la ligne THT 400 000 volts sur le site de La Chapelle.
- Favoriser la citoyenneté et la démocratie à travers le développement des réseaux sociaux locaux, dans le contexte d'une société mobile :
 - mobilité professionnelle et géographique,
 - capacité des territoires à gérer les flux en adaptant les politiques de logement, de services, etc.
 - nécessité d'une coordination extrêmement forte des acteurs locaux en charge d'élaborer ces politiques.



Préparer de nouveaux cycles de développement, inventer, innover

Exemple : dans 30 ans, l'AOP Beaufort se vendra-t-il aussi bien qu'aujourd'hui ?
Ne pas considérer qu'une ressource disponible est acquise.

Renforcer une coopération avec les métropoles et communautés d'agglomérations : Grenoble, Chambéry, Annecy, Lyon, Turin, Genève

Exemple : par le numérique, dans des PME innovantes localisées dans la vallée ou dans les villages.

Exemple : installation d'artisans spécialisés.

Exemple : ouverture d'un « fab lab » (*fabrication laboratory*), une «coopérative du futur », un espace de rencontres, de création collaborative, regroupant des populations diverses, de tous âges, aux métiers différents, complémentaires, pour créer des pièces uniques et des produits ne pouvant être fabriqués à grande échelle, à l'aide de machines professionnelles peu coûteuses, pilotées par ordinateur, utilisées par des entrepreneurs, designers, artistes, bricoleurs, étudiants voulant passer rapidement de la phase du concept à celle de prototype.

Renforcer la centralité fonctionnelle des villes (Aiguebelle, La Chambre, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel de Maurienne, Modane, et les villes de Métropole Savoie). Cela ne signifie pas que chaque ville regroupe tous les services ou points d'accueil d'un EPCI. Le développement de l'intercommunalité ne signifie pas une centralisation en un lieu unique. Mais procéder à une recomposition du maillage territorial et à une montée en périmètre, dans les villages d'altitude.

Repenser la part dédiée à l'habitat de tourisme, aux résidences secondaires, aux « lits froids ».

Le tourisme impacte le développement d'autres secteurs d'activités qui lui sont connexes (commerce, transport...) et participe activement à la performance économique de la Maurienne.

- Inventer des activités nouvelles de loisirs en été (Exemple : tir à l'arc à cheval ou piste de luge estivale) et en hiver.
Exemple : instaurer un tourisme de grande qualité à Montsapey et susciter un développement du tourisme durable (ex. : un bassin écologique d'altitude, dédié à la baignade ?).
- Promouvoir l'itinérance douce et les pratiques d'éco-tourisme (Massif du Grand-Arc / chaîne de la Lauzière).
- Cibler des clientèles (jeunes, familles, seniors) dans la réhabilitation des gîtes ruraux (confort minimum trois épis) et faire une place à la demande touristique haut de gamme.
- Empêcher une ségrégation sociale en évitant que la montagne se transforme en vaste terrain de jeu, en parc d'attractions, ou qu'elle devienne seulement un territoire pour des citadins fortunés.

Le numérique, une priorité en montagne, une opportunité de relocalisation du développement, pour accueillir des activités primaires, secondaires, tertiaires, de recherche et de haut niveau.

Exemple : les services aux entreprises, des possibilités pour une économie sociale et solidaire dans les villages.

Des cadres de travail permettant une reconnexion des entreprises avec les territoires de montagne : développement de stratégies pour déplacer le champ de la concurrence et renforcer la compétitivité du territoire, en jouant sur les complémentarités entre activités.

Exemple : entente des producteurs pour développer de manière simultanée l'agriculture, des filières industrielles et le tourisme, en valorisant les atouts environnementaux du territoire.

Capitaliser l'expérience acquise par les territoires de montagne en termes de prise en charge du vieillissement et de la « silver économie » par la création de structures de recherche et de formation, potentiel de développement pour des TPE et PME dans les domaines de la domotique, des services, des équipements, etc.

Développer au sens large la connectivité entre les différents territoires de la Maurienne.

Mutualisation et polyvalence des bâtiments publics

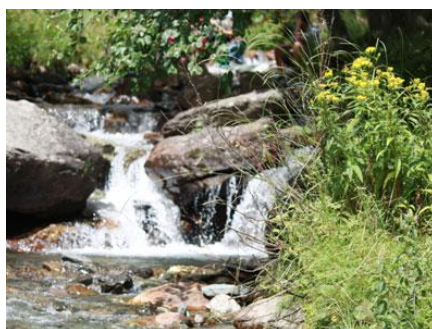
- Des cloisons mobiles dans les bâtiments publics, pour diversifier les activités.
Exemple : l'offre culturelle d'une métropole peut être relayée vers le chef-lieu d'un village de montagne par les nouvelles technologies, sur grand écran.
- Le numérique permet d'habiter et d'étudier en montagne (e-santé, e-culture)
- Développement des Arts Jaillissants en direction des jeunes et formation des nouveaux publics.

Projet d'une Maison de la Musique en bois, avec une architecture d'un grand esthétisme (auditorium, studios de répétition, chalet-résidence d'artiste) : un foyer pour créer, composer, rencontrer des artistes et innover en musique.

La création artistique, une source d'idées pour le développement économique.

La cohabitation en montagne entre population locale (autochtones) et néo-ruraux constitue un véritable enjeu démocratique et social. Ce type d'initiatives doit permettre de développer les liens entre autochtones et néo-ruraux.

- Projet de création d'un centre de rééducation pour sportifs de haut niveau, dans un village d'altitude (accueil de la jeunesse).
- Développement des équipements sportifs intercommunaux : piscine, tennis, centre équestre, etc.
- Création d'un café-bibliothèque au cœur du village d'altitude, haut lieu symbolique dédié aux échanges et à la socialisation.



NOTRE REFLEXION SUR DES PISTES MISES EN ŒUVRE ET LE FINANCEMENT

- Soutiens du Commissariat à l'Egalité des Territoires sur la période 2014-2020 :
 - Des projets innovants
 - Relatifs aux transferts entre vallée / village de montagne
 - Qui concernent tout un massif (pas de projet isolé)

Voir le Schéma Interrégional des Massifs (SIMA) validé en Avril 2013.
- Projet européen Rurbance = *Rural Urban Governance* (des nouvelles gouvernances et relations entre montagne et vallée dans l'espace alpin) :

Alliances, coopérations, interterritorialités
 Questions de la mobilité
 Emprise au sol du bâti et des réseaux
 Relations entre les territoires (pas uniquement des flux de mobilité)
 Les ¾ des dépenses sont financées par Interreg / FEDER
- Loi Montagne (Louis Besson)
- Gestion du Patrimoine en Montagne – aspects locatifs (Amendement Michel Bouvard)
- Plan d'Action de l'Union Européenne pour l'Espace Alpin
 Programme Espace Alpin, qui peut-être partagé avec d'autres régions de l'Arc alpin.
- Programme européen *European Energy Award*, introduit en France sous le label *Cit'Energie*.
- En région Rhône-Alpes, opération *Famille à énergie positive*.
- Conseil national de la Montagne
 Programme Montagne 2040
- Atout France
- Conseil Général de la Savoie
- Tourisme Montagne et Parcs, Région Rhône-Alpes
- Municipalités et Communautés de Communes, dans le cadre du SPM
- Société de financement participatif qui permet de collecter des fonds auprès d'un très large public
 Exemple : pour le financement d'une épicerie / boulangerie
- CAUE
- Fondation FACIM
- Montanea
- Savoie Mont-Blanc
- Constitution éventuelle d'une Société d'Economie Mixte (SEM) ?
- Création éventuelle d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) ?
- Création éventuelle d'un Club d'Entreprises qui défendent l'image de la montagne ?

